

Francophonie (École ou Politique ?)

DÉFENSE OU UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

(En réponse à un article de D. Noguez, *Libération* 3 fév. 1993)

suivi de *Rôle de l'École et plus particulièrement d'un Lycée Français à l'Étranger*

« l'unique chose importante ... C'est l'instruction et l'éducation » (Platon, *Rép.* IV 423e)

Quand Du Bellay écrivait au XVI^e siècle son Manifeste *Défense et Illustration de la langue française*, il entendait fonder la dignité littéraire d'une langue encore peu assurée d'elle-même chez les écrivains et les savants. Et lorsque Rivarol publiait au XVIII^e son *Discours sur l'universalité de la langue française*, il voulait légitimer la domination, déjà acquise dans les faits, au moins dans les cours européennes, de celle-ci, et dont le poète allemand, H. Heine, pouvait dire au XIX^e qu'elle était " *la langue maternelle du bon sens et de l'intelligibilité universelle* " -en demeurent encore les traces dans le nombre très élevé de racines françaises adoptées par les autres langues. Les problèmes rencontrés par notre idiome justifieraient-ils aujourd'hui une *Bataille pour le français* (D. Noguez) ? Faute d'un clair diagnostic, les diverses solutions proposées risquent fort de s'avérer rapidement inefficaces. Mais tout d'abord la langue française est-elle réellement menacée de nos jours ?

Si l'on en croit l'association *Avenir de la langue française* et M. Noguez, ce n'est plus ou tant le mésusage par les Français de leur propre langue, dont s'est plainte pourtant récemment l'*Académie*, que le recul pur et simple de son utilisation même dans notre pays qui constituerait le danger le plus grave qu'elle courrait, au point que se poserait maintenant " la question de la possibilité même de continuer à parler français en France ". A l'appui de leur thèse ils recensent les colloques scientifiques se tenant dans des villes françaises en anglais exclusivement. Pour préserver notre patrimoine linguistique et lutter contre l'hégémonie de l'anglo-américain, il serait donc nécessaire et urgent de promulguer une loi destinée à contrecarrer ce que D. Noguez n'hésite pas à assimiler à " la trahison de leur culture et de leur peuple " par les anglophones ou plutôt les anglophiles français, et d'en appeler vaillamment à une véritable " bataille pour le français ". Plus lyrique ou tragique et ne reculant devant aucune audace, fût-elle seulement verbale, M. Serres, un philosophe (?) français contemporain, maître d'œuvre de l'incroyable et volumineux *Corpus des Œuvres de Philosophie en Langue française*, s'autorise à comparer cette " guerre " à la lutte radicale ou révolutionnaire des classes : " *Aujourd'hui, chez nous, les riches et les décideurs ne parlent plus qu'anglais. La langue française est devenue la langue des faibles et des pauvres, au côté desquels je me rangerai toujours* ".

Il suffit de noter le niveau moyen de l'anglais pratiqué par les locuteurs francophones, y compris les cadres supérieurs, et l'idéologie de leur auteur, pour mesurer le comique de telles propositions. D'ailleurs M. Noguez ne croit guère au " désastre " annoncé, puisqu'à " la gravité des faits " présumés répertoriés, il oppose le caractère " peu nombreux ", minoritaire, de ses responsables avérés. Mais, au-delà du rire, il importe de revenir sur l'argumentation précitée, pour s'apercevoir qu'elle se trompe et d'objet et de remèdes, faute d'une cohérence logique minimale.

On ne peut en effet tout à la fois accepter le fait accompli d'une dégradation du parler des Français eux-mêmes et récuser cet autre fait -à supposer qu'il en soit réellement un- de la supplantation du français par l'anglais en France. Car ou bien on est partisan du réalisme linguistique, et alors on se doit d'admettre la prédominance effective de l'anglo-américain dans le monde contemporain, tout autant que l'on tolère la détérioration du français dans son usage familial ; ou bien, l'on se veut le chantre d'une certaine excellence et l'on se doit de combattre alors, mais dans les deux cas, le cours des choses, jugé inadmissible, au nom de normes culturelles. Encore faut-il savoir quelles valeurs au juste méritent d'être défendues ?

Or sur ce point le penseur manque également à la rigueur rationnelle la plus élémentaire. Ainsi il critique l'utilisation massive de l'anglais tantôt au nom " de la riche diversité des cultures et des langues ", tantôt au nom de " l'influence dans le monde " de notre langue, deux objectifs parfaitement incompatibles. S'il ne s'agit que de sauvegarder un droit à la différence contre " l'uniformisation forcée de la planète ", pourquoi défendre spécifiquement le français, y compris en France, dès lors que celui-ci s'est aussi historiquement constitué contre les particularismes dialectaux des régions en usage dans le temps (basque, breton, provençal etc.) ? Autant prendre alors le parti du pluralisme linguistique, comme le fait finalement le critique : " La bataille pour le français est la même que pour le breton ou l'italien " -rappelons ici que M. Noguez est lui-même un éminent italianisant- sans se rendre compte que son but final, la sauvegarde du français, perd du coup tout sens précis.

Si par contre l'on souhaite réellement promouvoir une nouvelle universalité de la langue française, "une loi linguistique", exclusivement restrictive, non seulement n'aurait suffi, mais s'avérerait rapidement inopérante, en l'absence d'une démonstration effective de la valeur du dit idiome. Tout au plus pourrait-elle en retarder le déclin (régression) ou la disparition dans le monde, en opposant à la force des pratiques d'artificiels, coûteux et aisément contournables, obstacles. Ceux -et leur nombre n'est malheureusement point négligeable- qui ont rêvé et continuent, avec le critique, à caresser chimériquement (inutilement / vainement) l'espoir (le fantasme) de " l'adoption d'une langue comme l'esperanto ", eussent dû depuis longtemps et résolument -mais en sont-ils capables ou y sont-ils vraiment prêts ?- tirer les leçons de leur échec patent. L'apprentissage et l'extension d'une langue ne se décrètent pas ; encore moins sont-elles le fruit d'une convention ou invention *ex nihilo* ; mais suivent l'œuvre concrète ou réelle de ses locuteurs. La mondialisation de l'anglo-américain n'a pas, d'autre cause que la prédominance du modèle économique que l'Angleterre dans un premier temps, puis les États-Unis, ont pu imposer à l'univers, tout comme la France a su faire valoir sa puissance politique aux XVII^e et XVIII^e siècles et en conséquence linguistique (cf. Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français* (2001)). Demain une autre langue -laquelle ?- pourrait prendre le relai, si l'Idéal européen venait à s'exténuier -hypothèse toutefois hautement improbable.

Et de quel résultat la France pourrait-elle se prévaloir aujourd'hui, pour prétendre voir sa langue rivaliser véritablement avec l'anglais, ce sans illusion excessive ni nostalgie purement passéiste ? Nous n'en connaissons qu'un : son modèle éducatif dont on s'accordera à dire qu'il est, sinon un des plus efficaces, du moins un des plus élevés d'Europe voire du Monde, malgré certains classements officiels qui lui préfèrent l'infantilisme (libertarisme) scandinave (Cf. *Monde de l'Éducation*). Partant l'amélioration du niveau du français en France tout d'abord passe nécessairement par le maintien et le renforcement de notre « système scolaire » qui se doit d'affirmer haut et fort l'exigence du parler littéraire, du goût esthétique en général et du savoir scientifique/théorique. Toute complaisance à l'endroit des mots d'ordre démagogiques contemporains, tels l'ouverture sur le monde extérieur ou la proximité par rapport aux usages quotidiens ancrés, conduit par contre droit à la contamination insidieuse et irréversible de notre langue par le *frananglais*, quand ce n'est pas par l'anglo-américain.

Quant à la diffusion du français hors de nos frontières, il convient de s'appuyer sur le réseau des établissements français existant à l'étranger, pour convaincre les autochtones, comme cela se fait d'ores et déjà mais à un rythme encore insatisfaisant, du bien fondé de notre pédagogie. Plus que d'opérations médiatiques ponctuelles et ruineuses, ce dont le français a besoin, c'est de la force de l'exemple répété : au lieu de gaspiller énergie et moyens en manifestations de prestige qui ne s'adressent de toute façon qu'à des esprits déjà acquis à la cause et à la pratique du français, l'on encouragera la scolarisation dans nos écoles ou lycées d'enfants étrangers et particulièrement des enfants du pays hôte, en faisant mieux connaître les mérites de celles-ci, voire en améliorant leurs exigences et/ou qualité.

Deux conditions sont néanmoins requises pour qu'une telle action soit couronnée de succès :

1) Afin d'éviter qu'elle n'apparaisse comme une simple substitution de l'impérialisme linguistique français, jadis " la langue diplomatique des peuples civilisés " (A. Dumas, *Le Comte de Moret* I. 5.), à l'impérialisme de l'anglais -ce qu'elle ne saurait effectivement être, la position matériellement dominante de l'anglo-américain ne pouvant aujourd'hui être remise en question, autrement qu'en paroles : nous ne sommes plus au XVIII^e- on veillera à ce que tous les établissements français à l'étranger soient d'authentiques écoles bilingues, à l'image de maints d'entre eux, à commencer par celui de Munich. L'on y enseignera partout et particulièrement dans les petites classes aussi bien le français que la langue du pays d'accueil et son histoire.

2) Pour augmenter leur fréquentation par les autochtones, on en abaissera les frais de scolarité. A vrai dire cette clause financière ne constitue pas un authentique et obligé préalable. Passé en effet le premier effort qui ne s'adresserait fatalement qu'aux enfants des classes favorisées, l'accroissement des effectifs entraînerait de lui-même une diminution des coûts de scolarisation et l'on serait dès lors en mesure d'envisager une réduction des droits acquittés par les familles, soit une démocratisation de l'enseignement français à l'étranger.

A condition de ne se tromper ni de définition (détermination), ni de but, ni de moyens, il nous paraît donc tout à fait possible de relever réellement le niveau du français en France et de raffermir simultanément son usage dans le Monde comme langue de référence pédagogique. A l'instar du grec ancien qui a continué à servir de paradigme littéraire dans l'Antiquité, nonobstant le règne sans partage du latin dans la vie courante, le français n'a jamais cessé d'inspirer l'esprit *européen* et son prestige demeure grand chez les élites culturelles de la plupart des pays du globe, même si elles l'utilisent malheureusement de moins en moins. Pourtant il suffit de peu pour en réactiver (consolider) voire en renforcer (amplifier) la pratique. Mais pour cela, plutôt que par une politique ou une rhétorique d'apparat, dispendieuse et stérile, il importe de commencer par le commencement, c'est-à-dire par l'éducation.

J. Brafman (prof. de philo. au *Lycée français de Munich*)

RÔLE DE L'ÉCOLE ET PLUS PARTICULIÈREMENT D'UN LYCÉE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Qu'elle se trouve en France ou à l'étranger, toute école n'a qu'une mission véritable : « scolariser » les élèves. Le sens même de ce verbe et l'origine sociale de ces derniers étant, aujourd'hui plus que jamais, sujets à fluctuation, la façon dont elle s'acquittera de sa tâche peut varier. Encore faut-il que cette variation reste circonscrite dans les strictes limites prescrites par l'essence de l'institution scolaire, sous peine de voir celle-ci perdre toute cohérence. Or cela ne va pas du tout de soi, particulièrement de nos jours où de discussion en remise en cause et de critique plus ou moins légitime en théorisation peu ou prou imaginaire, on finit par ne plus trop savoir quel est le vrai et juste rôle de l'école : instruire, éduquer, former des citoyens, résoudre le problème social de l'inégalité... ? Avant même de dire un mot des techniques pédagogiques propres à tel établissement, et tout particulièrement à un établissement français à l'étranger, il importe de rappeler ce que le mot « école » veut fondamentalement dire. Ensuite seulement on s'interrogera sur les mesures propices à la réalisation de son Idée dans un contexte spécifique. L'on verra alors que le problème se pose en termes nettement plus faciles et simples à l'étranger qu'en France, vu le recrutement social relativement homogène de la population scolaire des Lycées français hors métropole. Il ne sera ici question que d'*évidences* mais le bien connu ne demande-t-il pas à être en permanence reconnu ?

I- L'École en général

A se fier à son étymologie, le terme d'école signifie loisir (*schola* en latin, du grec *skholê*), c'est-à-dire temps « libre » consacré à des occupations extra-économiques (« inutiles »), au premier rang desquelles l'Instruction ou le Savoir. Celui-ci constitue en effet la modalité par excellence de la Liberté (Auto-nomie), puisqu'il n'a pas d'autre finalité que lui-même. On n'apprend, au départ du moins, que pour assouvir le désir de savoir inhérent à tout être humain. **" Au dedans de son âme chacun possède la puissance du savoir, ainsi que l'organe au moyen duquel chacun acquiert l'instruction " (Platon).**

Sans exclure d'autres formes du loisir (divertissement, jeu, récréation), la pédagogie a pour vocation de conduire l'enfant (*paidosagein*) du savoir implicite dont il est porteur vers la science explicite. Elle se divisera en autant de disciplines qu'il y a de sciences, qui ont toutes conservé à l'école des noms grecs (*Mathématique, Physique, Biologie, Histoire, Psychologie, Esthétique, Philosophie*).

C'est grâce à l'apprentissage de ces différentes matières que l'élève acquerra une liberté concrète. On ne peut se libérer des contraintes naturelles, économiques, sociales ou idéologiques qui pèsent à la naissance sur tout individu, que par la connaissance rigoureuse de leur mécanisme. L'objectif purement théorique de l'instruction se conjugue ainsi avec sa destination pratique, à condition que la seconde demeure étroitement et strictement subordonnée au premier. Si cette condition n'était pas remplie, la liberté se réduirait à un vain mot ou se confondrait avec un libéralisme pédagogique qui, à l'instar du libéralisme économique, tournerait à l'avantage des « meilleurs » (ceux qui savent) et condamnerait les plus « défavorisés » (ceux qui ne savent pas). Victimes d'un leurre qu'on leur aurait fait miroiter, ces derniers connaîtraient le sort réservé à tous les doux rêveurs, le « sentiment » d'une faculté de choix imaginaire, en lieu et place de la « certitude » d'une libération réelle.

Parût-il complètement utopique, l'Idéal scolaire doit vouloir faire accéder tout le monde, non point à un métier ou une profession, dont on sait pertinemment qu'ils sont une des sources majeures de l'inégalité, mais au Savoir, préalable à tous les métiers, afin de permettre à chacun de choisir, en connaissance de cause cette fois et non par dépit, celui qui lui convient le mieux. Aussi on ne considérera pas comme d'authentiques écoles les Lycées techniques ou professionnels. Leur appellation le confirme et nul d'entre ceux qui les fréquentent n'est totalement dupe.

La seule École digne de ce nom, l'*Académie* platonicienne, le *Lycée* aristotélicien -pour qui " tous les hommes désirent naturellement savoir "-, ou l'*Université* hégélienne, ne poursuit qu'un but, permettre à tous de devenir tout, y compris de grands savants, philosophes ou artistes (Raphaël, Mozart etc.), selon le rêve de Marx : " Dans une société communiste, il n'y a pas de peintres, mais tout au plus des êtres humains qui, entre autres choses, font de la peinture ". Renier quoique ce soit de cet Idéal reviendrait à enterrer le projet scolaire.

Les obstacles que sa mise en œuvre rencontre ne lui sont aucunement imputables mais tiennent tous à l'inégalité sociale dont l'école est tributaire. Les élèves dont elle hérite ne sont pas issus du même milieu mais ont déjà subi l'empreinte de leur classe sociale d'origine. Ne partageant pas une maîtrise de la langue, des acquis, des valeurs culturelles, ni des motivations similaires, tous ne peuvent suivre au même rythme ni avec un succès égal un enseignement idéal. Si faute il y a ici, elle incombe à la structure sociale et non à l'institution scolaire en tant que telle et ce que l'on nomme pudiquement l'échec scolaire s'avère en réalité un échec « social ». Il est vrai que celle-ci ne saurait ignorer cette donnée, sous peine de la durcir encore davantage ; il lui appartient donc, et en attendant que la société change, autant dire toujours, de tenir compte de cette inégalité et d'aider au maximum les enfants défavorisés. Le problème se pose bien entendu avec acuité dans les banlieues.

Mais pour le résoudre, on recourra à des moyens efficaces (matériels, horaires et humains) et non à des procédés formels illusoire (bricolages psycho-pédagogiques, manipulations docimologiques, substitutions terminologiques) qui finissent à la longue par se retourner contre l'objectif que l'on prétend défendre et qui reste bien celui de l'École : l'Égalité. Ce n'est pas en diminuant les exigences scolaires, ou, ce qui revient au même, en passant son temps à évaluer, au lieu d'apprendre ou encore en promouvant une soi-disant pédagogie de l'apprendre (apprendre à apprendre) au détriment de l'apprentissage effectif, dont se moquait déjà le philosophe au siècle dernier, que l'on améliorera la situation.

" Suivant la maladie moderne, particulièrement la pédagogie, on ne doit pas tant être instruit dans le contenu de la philosophie que l'on ne doit apprendre à philosopher sans contenu ; ce qui signifie à peu près ceci : on doit voyager et toujours voyager, sans apprendre à connaître les villes, les fleuves, les pays, les hommes, etc." (Hegel)

Tout au plus suscitera-t-on alors chez la majorité une illusion de réussite, à laquelle succédera rapidement un réveil encore plus douloureux et injuste¹.

A vrai dire l'articulation de l'Idéal pédagogique et de sa réalisation concrète semble, dans l'état actuel des choses, insoluble. Outre les moyens financiers qu'elle réclame et que personne, pouvoir comme citoyen, n'est prêt à lui accorder, elle requerrait une lutte sans merci contre l'inégalité sociale et les industries de loisir et de la sous-culture (bande dessinée, cinéma, télévision etc.) qui en vivent. Nulle politique ni société n'étant décidées à s'engager dans une telle croisade, des ministres préférant encourager les manifestations infra-culturelles, il est parfaitement vain de demander à l'École de prendre en charge un problème qui la dépasse et qui n'est de toute façon pas de son ressort exclusif. Toutes les politiques scolaires suivies jusqu'à maintenant ont-elles au demeurant contribué à remédier, fût-ce partiellement, à ce mal ? Il est permis d'en douter et de se méfier des mirages statistiques en la matière.

Quoiqu'il en soit de ce dernier point, redisons le clairement, la difficulté que nous pointons concerne prioritairement les établissements en secteur géographique défavorisé et ne concerne pratiquement pas ou à un degré très faible les Lycées des centres-villes ou ceux de l'étranger qui peuvent donc se consacrer à l'unique tâche scolaire : Introduire au Savoir ou à la Culture.

¹ Cf. notre article *Le Pédagogisme ou la maladie infantile de la PÉDAGOGIE* (Éducation ou Instruction)

II- L'École Française à l'Étranger en particulier

Par la force des choses, en l'occurrence leur recrutement social de fait, les écoles françaises à l'étranger ressemblent, à des nuances près, aux lycées des centres-villes en France même. A de très rares exceptions, les élèves français inscrits proviennent de couches sociales favorisées ou moyennes -ne s'expatrie pas qui veut- et c'est encore plus patent des élèves autochtones ou allogènes, le coût de la scolarisation opérant une ségrégation mécanique. Hormis quelques cas marginaux et des difficultés particulières liées à un afflux massif d'enfants des grandes surfaces, ces établissements ne sont point confrontés aux problèmes que l'on rencontre dans des lycées métropolitains ordinaires. Leurs résultats flatteurs au baccalauréat, parfois trompeurs il est vrai, dans la mesure où ils sont attribuables, en grande partie, à la maîtrise extrascolaire des langues étrangères, en témoignent.

Rien ne leur interdit donc de négliger les astuces pédagogiques par lesquelles on tente vainement, on l'a vu, de masquer ce que l'on nomme improprement l'échec scolaire et de se focaliser sur l'enseignement proprement dit, en faisant leur le fameux slogan cartésien, toujours d'actualité : *" Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée "* (*Discours de la Méthode* I et VI). On ne s'y emploiera donc qu'à structurer ce dernier et ce avec d'autant plus d'exigence que les conditions qui y règnent, bien qu'elles ne soient pas idéales (inconfort des installations matérielles, présence trop pesante des parents, recrutement, dicté quelquefois par l'urgence, des enseignants et disparité excessive des rémunérations du personnel en général), présentent par ailleurs des avantages même sur les grands Lycées français, en termes d'effectifs et d'horaires en particulier.

D'un tel recentrage sur l'essentiel, on escomptera un double bénéfice : Le premier, commun aux établissements de prestige en France et à la plupart des écoles françaises à l'étranger, consiste à redonner « sens » à ce qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue, l'unité indéniable, à défaut d'être évidente, du Savoir (Science/Théorie) et de la Culture (Arts). Où s'initie-t-on en droit et en fait à la Littérature française, à sa Peinture ou à sa Musique, et plus généralement à sa « Civilisation », sinon en cours de Français ou d'Histoire ? Sans nier totalement l'influence d'autres sources, lectures personnelles, concerts, expositions, rencontres, force est de constater que leur impact individuel et ponctuel ne saurait avoir l'efficacité d'une sensibilisation régulière et systématique, telle qu'elle est pratiquée à l'École. Elles peuvent donc s'y ajouter mais certainement pas la suppléer.

Loind'être antinomiques, comme on se plaît parfois à l'affirmer, École et Culture vont de pair, celle-là étant le vecteur de celle-ci et contribuant même à la façonner, par le tri qu'elle opère entre les œuvres dignes d'être étudiées en classe (les « classiques »), parce qu'elles répondent à des règles universellement reconnaissables, et celles qui relèvent d'effets de mode passagers et insignifiants (la sous-culture).

" Tous les beaux-arts sans exception admettent pour condition essentielle de l'art un élément d'ordre mécanique qui peut être appréhendé et appliqué selon des règles, donc recèlent quelque chose de scolaire." (Kant)

De ce point de vue on ne peut que s'étonner du patronyme de certains établissements français, celui de Varsovie en tête (R. Gosciny).

Le second bénéfice, spécifique aux écoles françaises à l'étranger, s'en déduit directement. Tout en dispensant, comme il se doit, un enseignement universel (Mathématique, Physique...), ces établissements, ainsi recentrés, répondront à leur vocation naturelle qui est de diffuser la Civilisation française dans le monde. Mieux que les Instituts, dont les actions spectaculaires et insuffisamment sélectives n'ont qu'une incidence momentanée, pour ne pas dire mondaine, les Lycées forment les lieux du rayonnement quotidien et intensif de la Culture francophone, vu que ce sont eux qui en dispensent les éléments linguistiques et théoriques permanents.

En fait ces deux institutions devraient/pourraient se compléter, l'une s'adressant à des adultes, l'autre à des jeunes, si l'on redéfinissait mieux leurs tâches, et acceptait, chose encore impensable, de confier à l'École la fonction rectrice qui lui revient de plein droit dans la détermination d'une véritable politique culturelle, les Instituts redevenant dès lors des écoles du soir. Une telle réforme ne coûterait pas un sou de plus mais permettrait au contraire d'en économiser, en centralisant davantage et donc en réduisant substantiellement les divers moyens nécessaires (locaux, bibliothèques, personnel) et synergies.

Et puisque la Culture française ne s'est jamais limitée à celle de la France mais a continûment entretenu des rapports avec la culture des autres pays, il suffirait de souligner le lien réciproque avéré qui a pu l'unir à celle du pays d'accueil, pour s'ouvrir normalement à lui. S'agissant de la Pologne, on insistera à la fois sur les écrivains français ayant évoqué ce pays dans leur œuvre (Rousseau, Hugo, Michelet, Apollinaire, Claudel ...), les peintres ou sculpteurs qui y ont travaillé (Norblin, Le Brun) et sur l'émigration artistique et scientifique polonaise en France (Chopin, Mickiewicz, Słowacki, Norwid, Marie Curie-Skłodowska) ou les créateurs qui ont trouvé un certain écho dans notre pays (Gombrowicz, Grotowski, Penderecki, Wajda), sans oublier les relations politiques et affectives fortes qui se sont tissées tout au long de l'histoire entre ces deux sociétés, en dépit des incompréhensions inévitables mais passagères. L'enseignement de la langue du lieu d'implantation, tel qu'il se pratique du reste dans la plupart des écoles françaises à l'étranger, achèvera cette indispensable ouverture.

À l'écart de tout impérialisme, dont elle n'a plus guère les moyens, la France pourrait ainsi conforter sa position culturelle dans le monde où elle conserve encore un prestige, à défaut du pouvoir, dû précisément à sa Culture et/ou École. Car, et il faudra bien finir par s'y résigner, la langue française ne peut rivaliser avec l'anglais, ou plutôt avec l'anglo-américain, dans le domaine économique ou social ; et tous les efforts désespérés, voire comiques, déployés par certains, pour lui redonner son lustre, sont définitivement voués à l'échec, vu le cours du monde qui a de tout temps situé en position hégémonique la langue de la puissance dominante. Le français en a profité dans le passé. À trop oublier cette loi historique élémentaire, la Francophonie risque fort de voir son programme, déjà dispendieux, virer en rêve risible, quand ce n'est pas en cauchemar ruineux et stérile.

Par contre elle a un rôle à jouer dans le domaine culturel, où elle conserve un capital de sympathie non négligeable, tout comme le grec a pu, dans l'antiquité, demeurer une langue de référence pour les élites, toutes nourries de lettres grecques, nonobstant l'hégémonie du latin dans la vie courante. Et qui sait si, à terme, après l'essoufflement du modèle libéral anglo-saxon, que certains n'hésitent pas à critiquer de l'intérieur (A. Bloom : *The Closing of the American Mind* ; trad. fr. *L'Âme désarmée*, N.Y.-Paris 1987), ne reviendra pas le temps du culturel ? Aussi, bien qu'elle ne s'adresse, au départ du moins, qu'à une minorité, une école française à l'étranger peut raisonnablement espérer œuvrer, dans le long terme, pour tous, si l'on admet qu'une « élite » finit à la longue par l'emporter, comme le montre l'exemple hellénique, et qu'elle-même, pour mériter authentiquement son nom d'*élite*, et non celui d'une faction élitiste, a toujours besoin d'une éducation appropriée.

" L'unique chose importante ... C'est l'instruction et l'éducation " (Platon).

Ce n'est donc pas céder simplement à un effet rhétorique facile que de conclure :
L'École est le pivot de tout le système culturel et le fer de lance de sa diffusion à l'étranger.
 Il appartient à chacun d'en tirer les conséquences et d'agir conformément à elles...

J. Brafman (prof. de philo. / Varsovie)